

AVIS D'APPEL D'OFFRE

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE OU D'UNE EQUIPE DE CONSULTANTS

Projet : Facilitation d'Engagement pour la Biodiversité (BIODEV2030)

ambition for biodiversity

BIODEV
2030



Titre : Elaboration de Scenarios et d'une Stratégie d'Engagement des Acteurs des Secteurs de l'Agriculture, de l'Exploitation forestière et des Mines dans la conservation de la biodiversité en République de Guinée.

Date de Publication : 09/09/2021

Date de Clôture : 25/10/2021

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) bénéficie d'un financement de l'Agence Française pour le Développement (l'AFD) et du soutien technique d'Expertise France pour appuyer les Ministères en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts de la République de Guinée-Conakry, du Burkina-Faso, du Sénégal, du Bénin, du Kenya, du Mozambique, des Fidji et de l'Ethiopie dans la mise en œuvre du projet intitulé : « Facilitation d'engagements pour la biodiversité – BIODEV2030 ». Le projet œuvre pour contribuer à la stabilisation du déclin mondial et national de la biodiversité d'ici 2030 et à inverser la courbe de ce déclin d'ici 2050 en mobilisant notamment les acteurs économiques.

Le projet BIODEV2030 est d'une durée de deux (2) ans (2019 – 2022). Il intervient sur toute l'étendue du territoire national et comprend trois (3) objectifs : (i) favoriser l'émergence d'engagements volontaires de secteurs et acteurs économiques en faveur de la biodiversité en s'appuyant sur un diagnostic scientifique partagé des menaces nationales et sectorielles de la biodiversité, (ii) établir une communauté de pratiques au niveau national en vue de faire fonctionner efficacement l'interface science-prise de décision dans la perspective d'un agenda national et intersectoriel cohérent pour relever efficacement le défi à l'horizon 2030 et au-delà, (iii) faciliter la promotion et la communication des résultats obtenus dans chaque pays pilote.

Pour établir une base scientifique de référence pour le projet BIODEV2030 en Guinée, l'UICN a déjà appuyé la réalisation d'une évaluation nationale de la biodiversité et des menaces aux niveaux national et local. Il s'agissait d'évaluer et de hiérarchiser les menaces pesant sur la biodiversité en Guinée et d'identifier les secteurs (y compris les sous-secteurs) économiques qui impactent le plus la biodiversité

et les écosystèmes. Les résultats de cette évaluation qui ont fait l'objet d'un processus de mise en discussion lors d'un atelier national regroupant les experts techniques, scientifiques et décideurs guinéens de haut niveau, ont révélé que trois (3) principaux secteurs économiques sont les plus impactants pour la biodiversité et les écosystèmes en Guinée. Ces 3 secteurs identifiés et six (6) sous-secteurs (ou « filières ») concernés sont listés dans le tableau ci-dessous :

N°	Secteurs économiques identifiés	Filières concernées
1	L'agriculture	Riziculture
		Fruits et légumes
2	L'exploitation forestière	Filière bois d'œuvre
		Filière bois de cuisson et charbon de bois (carbonisation)
3	L'exploitation minière	Filière "Or" industrielle et artisanale
		Filière Bauxite
		6 Filières

Dans ce contexte, le présent avis d'appel d'offres, a pour objectif de recruter un bureau d'étude ou un cabinet de consultants pour **l'élaboration de Scenarios et d'une stratégie d'Engagement des Acteurs des Secteurs de l'Agriculture, de l'Exploitation forestière et des Mines dans la conservation de la biodiversité en Guinée**. Il s'agira d'identifier les acteurs structurés dans chaque sous-secteur, les bonnes pratiques existantes, les différents scénarii et options d'objectifs de réduction des pressions d'ici 2030 (ainsi que les points de passage et trajectoires associées) et les stratégies possibles pour mobiliser les acteurs et catalyser de futurs engagements volontaires en faveur de la biodiversité.

Les présents termes de référence sont élaborés dans ce cadre. Ils serviront de guide d'orientation pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un accord ou d'un contrat entre l'équipe de consultants ou le bureau d'étude retenu et l'UICN.

Il convient de noter que cette étude doit permettre, ultérieurement, d'appuyer la mise en place d'un dialogue national autour de ces trois (3) secteurs économiques et six (6) filières identifiées. Ce dialogue impliquera les acteurs de ces secteurs économiques notamment des entreprises privées, des établissements financiers, des coopératives, des faitières, des organisations de la société civile, des représentants des peuples autochtones, des communautés locales et autres acteurs pertinent. L'objectif de ce dialogue sera d'amener les acteurs des filières économiques identifiées à s'engager volontairement et d'une manière formalisée à contribuer aux efforts de réduction des pressions sur la biodiversité durant la prochaine décennie.

II. PERIMETRE ET PORTEE DU TRAVAIL

L'étude devra se concentrer sur les six (6) filières retenues : la filière rizicole, la filière fruits et légumes, la filière bois d'œuvre, la filière bois de cuisson et de charbon « carbonisation », la filière « or » industrielle et artisanale et la filière bauxite. Les acteurs de ces filières économiques (des entreprises privées, des établissements financiers, des coopératives, des faitières...), des organisations de la société civile, les représentants des peuples autochtones et des communautés locales, et les acteurs étatiques devront être au centre de cette étude.

Cette consultation devra permettre de **construire des scenarios d'engagement pour les filières au plan national, tout en** intégrant la vision des acteurs des territoires. Les consultants seront donc amenés à rencontrer non seulement les acteurs nationaux clés, mais aussi des **acteurs locaux de manière ciblée** pour intégrer leurs perspectives.

La liste d'acteurs à consulter pour chaque filière, au plan national comme au niveau des territoires sera discutée avec l'UICN. La durée limitée du projet BIODÉV2030 et de la mission ne permet pas d'envisager une mobilisation de terrain de toutes les communautés potentiellement impliquées dans les filières. Les consultants sont donc invités à identifier les acteurs représentatifs pertinents.

C'est pourquoi, **dans la réponse au présent appel d'offre, il est demandé aux consultants d'identifier, pour chacune des filières une (1) Région de la Guinée très représentative de celles-ci** (parmi les régions naturelles de la Guinée forestière, la Basse Guinée, la moyenne Guinée et la Haute Guinée), **où les consultants se proposent de consulter les acteurs locaux pour nourrir l'analyse et l'élaboration de scénarios concrets.** Le choix de la région (ou d'un territoire dans l'une des régions) pour chaque filière devra être justifié par le consultant dans l'offre.

Les conclusions de l'analyse et les scénarios d'engagements identifiés devront nourrir les discussions pendant la phase ultérieure du projet BIODÉV2030 de dialogue multipartite, qui visera à co-développer des engagements volontaires (plans d'action pour réduire les pressions sur la biodiversité), ambitieux et fondés sur la science.

III. OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif Global :

Identifier les opportunités, les contraintes et les scénarii possibles de réduction des pressions sur la biodiversité dans chacune des filières sélectionnées et proposer des stratégies pour faciliter l'engagement des acteurs des secteurs de l'agriculture, de l'exploitation forestière et des mines en faveur de ces scénarios de conservation de la biodiversité en Guinée.

Objectifs spécifiques :

Plus spécifiquement, il s'agira pour chacune des six (6) filières retenues de :

- (i) Identifier les pressions directes et indirectes sur la biodiversité associée aux 6 filières ciblées (types de pression et les zones géographiques où elles ont le plus d'impact dans le pays) ainsi que les options / scénarios possibles visant à réduire ces pressions ;
- (ii) Identifier les acteurs ainsi que leurs interactions et faire une synthèse analytique du contexte institutionnel au niveau :
 - a. Gouvernement national (structure étatique, politique, plans et stratégies des trois secteurs économiques notamment l'agriculture, l'exploitation forestière et l'exploitation minière etc.),
 - b. Des entreprises (politique institutionnelle interne, codes et programmes de RSE...) et
 - c. Des organisations de la société civile pertinentes pour chaque secteur ;
- (iii) Identifier les facteurs et pratiques externes et internes mis en œuvre dans chacune des 6 filières et leurs entreprises qui sont favorables à l'engagement volontaire des acteurs des filières pour la réduction des pressions et la restauration des habitats ; **(Opportunités)**
- (iv) Identifier les facteurs et pratiques externes et internes qui sont défavorables à l'engagement volontaire des acteurs des 6 filières pour la biodiversité et quelles mesures (liées à la politique,

aux incitations, aux investissements, aux infrastructures, au renforcement des capacités, à la gouvernance, etc.) impliquant d'autres parties prenantes (gouvernement, investisseurs, ONG, communautés locales, etc.) seraient nécessaires pour les atténuer ; **(Contraintes)**

- (v) Présenter les résultats sous forme de scénarii possibles d'engagements, en faisant ressortir leur logique sous-jacente de manière synthétique (c.-à-d. problème abordé, ampleur du changement attendu, solutions / pratiques à mettre en œuvre pour atteindre un tel changement, et jalons possibles sur une trajectoire de 10 ans), avec des objectifs quantifiés de réduction des pressions dans chaque filière en 2030 (et possiblement aussi à des dates intermédiaires).
- (vi) Proposer une stratégie de mobilisation des parties prenantes de chaque sous-secteur pour la phase de dialogue, basée sur la cartographie des acteurs, de leurs intérêts et appétits identifiés, et suggérer d'éventuels mécanismes de responsabilité ;

IV. LIVRABLES ATTENDUS

Au cours de la mission il est attendu de l'équipe de consultants ou du bureau d'étude :

- A. Un rapport de démarrage qui devrait être disponible 20 jours à compter de la date de mise à disposition de l'avance de démarrage. Ce rapport sera validé par l'UICN et le Point Focal National de la Convention sur la Diversité Biologique. Il devra intégrer :
 - i. L'identification des acteurs des 6 filières économiques présents dans les territoires concernés (coopératives, union, faitières, grands exploitants isolés, entreprises privées etc.) et d'autre parties prenantes potentielles à prendre en compte dans le projet ;
 - ii. Pour chaque filière, une première analyse des relations entre acteurs (quels sont les acteurs centraux susceptibles d'entraîner les autres acteurs de la filière ?) et des opportunités existantes (à l'interne ou à l'externe) à saisir pour déclencher le processus d'engagement volontaire formalisé des acteurs dans des efforts de conservation de la biodiversité ;
 - iii. Pour chaque filière, une première analyse des points de blocage majeur à l'opérationnalisation de la démarche d'engagement volontaire des acteurs concernés et la liste des pistes de solutions afférentes proposées ;
 - iv. Un premier aperçu de ce à quoi un scénario d'engagement pourrait ressembler pour une filière donnée afin de s'accorder sur l'approche ;
 - v. Le plan opérationnel pour la poursuite de la mission.
- B. Un rapport provisoire d'études élaboré suivant la structure et le format convenus au démarrage de la mission. Il inclura des scénarios de réductions de pressions à l'échelle de chacune des filières avec une vision des efforts respectifs des différents types d'acteurs de ces sous-secteurs et proposera des pistes pour engager les acteurs des six (6) filières.
- C. Le compte-rendu de l'atelier de restitution, d'amendement/d'enrichissement et de validation du rapport.

D. Le rapport final de synthèse (de 20-30 pages/filière) prenant en compte les observations de l'atelier de validation et de l'UICN est disponible et contient le résumé exécutif et opérationnel.

V. ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE DANS L'APPROCHE DE LA MISSION

a) Déroulement et durée de la prestation

L'équipe de consultants ou le bureau d'étude devra soumettre un chronogramme précis de la mission qui doit être conforme à la méthodologie proposée. Une réunion de cadrage avec l'équipe de consultant ou le bureau d'étude interviendra sur la compréhension des TDR, la validation de la méthodologie et de la feuille de route de la prestation.

La durée maximum d'exécution de la mission est fixée à quarante-cinq (45) jours à compter de la date de signature du contrat, étalés sur le dernier trimestre 2021 y compris les délais de rédaction et de dépôt du rapport final.

b) Méthode :

1. **Rôle des entretiens** : Les entretiens avec les acteurs et parties prenantes seront critiques pour cette mission afin d'identifier les options et les scénarios qui seront discutés au cours de la phase ultérieure de dialogue multipartite. **L'accent doit être mis sur la compréhension de la disposition des acteurs à prendre des engagements volontaires et de quelle ampleur, ainsi que les conditions potentiellement nécessaires pour les inciter à s'engager sur des trajectoires d'amélioration au cours de la prochaine décennie.** Cette compréhension des acteurs, de leurs intérêts potentiellement divergents et possible rapports de force sera en effet critique pour bien préparer la phase de dialogue. Elle permettra d'identifier de possibles points de convergence et arguments permettant de faire émerger les engagements. Les actions en faveur de la biodiversité pouvant souvent être associées à des co-bénéfices en termes d'atténuation du changement climatique, les actions et engagements déjà pris pour le climat peuvent servir de point d'entrée pour identifier les acteurs prêts à s'engager.
2. **Appréciation des pressions des secteurs** : les différentes pressions directes actuelles et potentielles des pratiques et des décisions des filières et des acteurs économiques sur la biodiversité devront être estimées dans l'analyse (notamment sur la base du rapport de diagnostic des menaces), de sorte que les futures discussions multipartites fondées sur l'analyse pourront donner la priorité aux changements de pratiques susceptibles d'être les sources les plus importantes de réduction des menaces / restauration des habitats.
3. **Synthèse des scénarios par filières** : la mission s'appuiera sur les différentes analyses sectorielles disponibles dans le pays (identifiées par le consultant expert) et proposera un éventail de scénarios (objectifs quantifiés de réduction des pressions / menaces et ensemble d'actions à engager et d'acteurs à impliquer pour les atteindre) tenant compte des contraintes et opportunités pour la prochaine décennie. Elle devra enrichir les analyses existantes. L'utilisation de FFOM (SWOT en anglais), de cartographies, de graphiques et autres outils d'analyse stratégique utiles pour fournir un aperçu synthétique des défis en jeu est fortement recommandé.

V. Profil recherché :

Une équipe de consultants, un bureau d'étude, un centre de recherche peut soumissionner au présent appel d'offre. Le bureau d'études, ou l'équipe de consultants doit avoir une expérience professionnelle d'au moins 15 ans en lien avec les secteurs d'étude. La réalisation des tâches ci-

dessus, implique la mobilisation par le Bureau d'étude ou l'équipe de consultants, un personnel composé d'un consultant principal (chef de mission) et de 2 experts.

Profil du Consultant principal (chef de mission) :

- Il doit avoir un niveau d'étude universitaire ou post universitaire (BAC + 5) avec des connaissances prouvées des secteurs économiques et une notion du développement durable ;
- Avoir une expérience de 15 ans avec plusieurs années de travail avec de grands bureaux d'études ou des centres de recherches ayant de fortes connaissances des secteurs et si possible des filières économiques ciblés;
- Il doit avoir une très bonne connaissance du contexte guinéen, notamment du droit de l'environnement et des outils juridiques, et du réseau institutionnel et scientifique national et régional ;
- Il doit avoir d'excellentes capacités à mener des concertations avec des acteurs des secteurs économiques concernés et des parties prenantes ;
- En sa qualité de chef de mission, il doit être rigoureux avec un bon esprit d'analyse et de synthèse, une capacité d'organisation, de dynamisme, de représentation, de grandes aptitudes orales et de rédaction en français et avec un sens relationnel.
- Dans son parcours, il doit avoir travaillé plusieurs années dans l'un des domaines suivants : mines ou industrie extractive, exploitation forestière, agriculture ;
- Parler au moins deux langues locales guinéennes avec aisance.

Profil des experts :

- Ils doivent être, chacun, titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5) dans les domaines des eaux et forêts, de l'environnement, de l'agriculture, l'agroforesterie, des mines et de l'économie rurale ou toute autre discipline connexe ;
- Il doivent avoir plusieurs années d'expériences professionnelle dans un ou plusieurs des domaines cibles de la mission : la biodiversité, l'agriculture, l'économie forestière et/ou des mines
- Au moins un des experts doit avoir une expérience de travail en liens avec les secteurs miniers, en particulier dans l'application des standards internationaux et des normes internes à ces secteurs en matière d'environnement,
- Au moins un des experts doit justifier d'une bonne expérience professionnelle dans le développement des chaînes de valeur agricoles notamment en riziculture et en maraîchage ;
- Chaque expert doit être animé d'un esprit d'initiative, d'autonomie et de prise de responsabilité,
- La connaissance des concepts, méthodes et approche communautaire mobilisés pour compenser les impacts humains sur la biodiversité serait un atout
- Fortes expériences dans l'animation des séances publiques de concertations publiques,
- Avoir une bonne connaissance de la zone d'études ;
- Une bonne connaissance et collaboration par le passé avec les acteurs des secteurs ciblés ;
- Une bonne connaissance et expérience des politiques et stratégies du pays dans les domaines de la mission ;
- Bonne connaissance et expérience sur les problématiques des entreprises et de la biodiversité, des procédures et des incitations pour les entreprises à prendre soin de l'environnement ;

NB : Les soumissionnaires doivent s'assurer que le personnel proposé dans les dossiers d'appel d'offre doit être impérativement disponible et faire partie de la mission lors de la phase de mise en œuvre sous peine d'annulation du contrat.

VI. SUIVI-CONTROLE ET VALIDATION DES RESULTATS DE LA PRESTATION

Le consultant retenu travaillera sous l'autorité de l'UICN qui mobilisera les partenaires pour la validation des livrables.

VII. DOSSIER DE SOUMISSION

Les candidats intéressés par cette prestation de services devront préparer et soumettre les éléments suivants :

- La lettre de soumission adressé au Directeur Régional de l'UICN - PACO ;
- Une proposition technique incluant une courte note de compréhension des objectifs de la prestation de services, une description de la méthodologie proposée, une présentation de l'équipe de réalisation avec description des qualifications et compétences de chaque membre ainsi qu'une proposition du chronogramme prévisionnel de mise en œuvre.
- Une proposition financière détaillée comprenant un budget détaillé en lien avec la mission. L'offre financière comprendra tous les coûts liés à l'exécution de la prestation : honoraires, déplacement, fournitures et consommables de bureau. Excepté les honoraires, les autres frais liés à l'organisation de l'atelier de validation ne sont pas à inclure dans l'offre financière.
- Les preuves de l'expérience des travaux similaires (les attestations de service ou lettre d'attribution de marché) ;
- Un CV complet des personnes proposées et une copie des diplômes ;
- Les actes juridiques du bureau d'études

Les propositions devront être transmises sous format PDF protégé par des mots de passe aux adresses suivantes: richard.sagno@iucn.org; martinluther.kourouma@iucn.org avec pour objet : « offre technique et financière- BIODÉV2030 : « *Elaboration de Scenarios et d'une Stratégie d'Engagement des Acteurs des Secteurs de l'Agriculture, de l'Exploitation forestière et des Mines dans la conservation de la biodiversité en Guinée* » au plus tard le 25/ 10/ 2021 à 23 :59 heures (UTC-GMT).

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, Skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. L'UICN contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers.

Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse « richard.sagno@iucn.org ».

VIII. EVALUATION DES OFFRES

Les critères de sélection comprendront une composante technique et financière. Une pondération sera fournie à chaque composante comme suit : facteur de pondération technique 70%, facteur de pondération financière 30%, le score total étant une combinaison de ces deux pourcentages.

La composante technique comprend une évaluation des huit critères suivants sur la base des informations fournies dans la documentation de la proposition soumise :

Critères d'évaluation	Points
1. Méthodologie de la mission et plan de travail proposé	35
2. Qualification de l'équipe de consultant et connaissance des secteurs	15
3. Expérience dans la réalisation de missions similaires	20
4. Qualification du chef d'équipe	15
5. Maîtrise du français et connaissance des langues locales pertinentes pour l'étude	10
6. Connaissance de la zone d'intervention	5
Total des points évaluation technique	100

Seules les propositions qui obtiennent une note totale (note technique) supérieure ou égale à une valeur de 70% seront prises en considération pour l'évaluation financière. Les propositions obtenant une note inférieure à 70% seront rejetées du processus d'évaluation des offres.

Les propositions techniques dont la valeur est supérieure ou égale à 70% seront normalisées en divisant leur pourcentage par le pourcentage technique maximal de la proposition et en convertissant cette valeur en pourcentage pour donner la note technique normalisée.

L'évaluation financière sera basée sur la valeur totale des travaux, des honoraires soumis dans la proposition combinée à l'estimation des dépenses totales (voyage et séjour, etc.) tel que défini par le soumissionnaire dans sa proposition. Chaque prix de proposition sera ensuite normalisé en divisant la plus petite valeur du prix de l'offre par le prix de cette proposition, et cette valeur transformée en pourcentage (score financier). Les propositions qui dépassent le budget disponible seront disqualifiées.

La note technique normalisée sera multipliée par le facteur de pondération technique, la note financière multipliée par le facteur de pondération financière et les deux notes pondérées additionnées pour fournir une note finale pondérée pour chaque soumission atteignant une note technique > 70%.

L'UICN entamera ensuite des négociations contractuelles avec le soumissionnaire ayant obtenu la note finale pondérée la plus élevée, à condition que tous les autres critères de soumission, tels qu'énoncés dans cette documentation, soient également satisfaits et respectés.